



Un pas en avant : la peine de mort et la pauvreté aux États-Unis

Temps nécessaire :

Environ 30 minutes.

Principe :

Se mettre dans la peau de personnes habitant aux États-Unis, de toute condition sociale et susceptibles d'être un jour passibles de la peine de mort.

Objectif du jeu :

Faire prendre conscience que les inégalités sociales et économiques nuisent à l'accès à la justice et à un procès équitable et peuvent faciliter des condamnations à mort.

Lieu de l'animation :

Un espace suffisamment grand pour permettre aux joueurs d'avancer de front à partir d'une même ligne et de pouvoir faire une dizaine de pas vers l'avant. Un escalier peut aussi être un lieu propice car il met bien en évidence la progression des joueurs.

Matériel :

- > Cette notice qui contient toutes les consignes d'animation du jeu.
- > Les cartes de rôle (profils) à imprimer et distribuer aux joueurs au début du jeu : 1 carte par joueur. Si le nombre de joueurs est inférieur à 23, il faut choisir les cartes profils les plus variées possibles ; si plus de 23 joueurs sont présents, il est possible de dédoubler les cartes.
- > Les énoncés de situations à lire au cours du jeu.
- > Les documents de la Coalition mondiale contre la peine de mort, pour l'échange après le jeu.
- > Le flyer d'accompagnement de l'ACAT, à distribuer aux participants à la fin de la partie.

Déroulement du jeu :

Découpez et distribuez les cartes de personnages (toutes ou partie) au hasard, une par participant. Demandez-leur de les conserver et de ne pas les montrer aux autres participants. Invitez-les à lire leur carte de rôle. Laissez-leur 3 à 5 minutes pour se mettre dans la peau de leur personnage : ils doivent s'imaginer quelle genre de vie a leur personnage. Il est très important de les inciter à faire cet effort d'imagination, en les aidant par quelques questions par exemple : « Comment s'est passée votre enfance ? Dans quel pays êtes-vous né(e) ? À quoi ressemble votre vie aujourd'hui ? Combien gagnez-vous ? » Ce temps doit être calme et silencieux, chacun construit son personnage dans sa tête.

Suggestion :

Au bout de la pièce, des escaliers ou du couloir dans lequel le jeu a lieu, mettre un « symbole » de la peine de mort (dessin d'une chaise électrique, d'une corde et d'un gibet, d'une seringue, etc.) pour montrer aux participants qu'ils « avancent » vers l'exécution.



Demandez ensuite aux participants de se mettre en ligne au bout de l'espace de jeu ou en haut/en bas de l'escalier.

Expliquez que vous allez leur lire une liste de situations ou d'évènements et qu'à chaque fois qu'ils seront en mesure de répondre « oui » pour leur personnage, ils devront faire un pas en avant. Dans le cas contraire, ils devront rester sur place.

Commencez par lire à voix haute les paragraphes de l'encadré orange du document « énoncés » afin de donner quelques éléments de contexte utiles et de préciser les consignes de jeu. .

Lisez ensuite les 13 situations une par une. Marquez une pause entre chacune afin que les participants aient le temps de réfléchir et d'avancer le cas échéant. À la fin de la lecture des 13 énoncés, observez attentivement la place de chacun puis demandez aux participants de prendre note de leur position finale et de regarder autour d'eux pour voir comment ils se situent par rapport aux autres.

Bilan du jeu :

Donnez aux joueurs 2 minutes pour sortir de leur personnage. Demandez-leur de lire à voix haute leur carte aux autres participants, puis ce qu'ils ont ressenti pendant le jeu grâce à des questions du type : Qu'est ce que j'ai ressenti quand les autres avançaient et pas moi ? Qu'est ce que j'ai ressenti quand je me suis rendu compte que j'avançais et pas les autres ? Comment je me suis senti(e) dans la peau de mon personnage ? Certains ont-ils eu le sentiment que leurs droits fondamentaux n'étaient pas respectés ? À quels moments ? Concernant ceux qui avançaient souvent, à quel moment ont-ils constaté que les autres n'avançaient pas aussi vite qu'eux ?

On peut ensuite passer un moment sur les rôles de chacun : ils peuvent présenter en quelques mots ce qu'ils avaient imaginé de leur personnage et ce qui a fait qu'ils avançaient ou pas.

C'est lors de cette phase de discussion que le jeu prend toute sa dimension. L'animateur veille à bien préparer ce temps en préparant des questions. Il interroge tous les joueurs et n'hésite pas à faire des tours de table pour que tous puissent s'exprimer.

Enseignements :

Il s'agit d'aller au-delà du jeu pour tirer des conclusions et réfléchir ensemble. Les joueurs seront amenés à se demander : Les personnages joués nous sont-ils complètement étrangers ? Est-ce que j'imaginai que des écarts si grands puissent exister ? Qu'est ce qui m'a le plus interpellé(e) ?

Pour conclure, n'hésitez pas à lire à haute voix le flyer avant de le distribuer aux participants.

Invitez-les à aller plus loin en consultant le site de l'ACAT sur la thématique « peine de mort » et « correspondance avec des condamnés » :

- <http://acatfrance.fr/peine-de-mort>
- <http://acatfrance.fr/agir-pour-condamne-a-mort>

Vous pouvez aussi leur parler de la Coalition mondiale contre la peine de mort dont l'ACAT est membre.



Pour aider l'animateur :

> Quelques conseils :

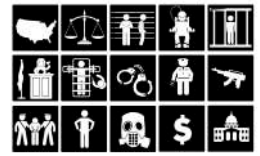
- Prenez le temps de lire –plusieurs fois éventuellement- cette notice ainsi que tous les documents qui accompagnent ce jeu afin de pouvoir bien mener le jeu et notamment la discussion finale.
- Pendant le jeu, l'animateur doit veiller à se placer toujours devant les participants. Les joueurs ne doivent pas avoir à se retourner pour le voir.
- Lorsqu'il lit (le document « énoncés » ou le flyer), l'animateur doit veiller à bien se faire entendre de tous et parler suffisamment lentement pour que les joueurs aient le temps d'assimiler ce qui est dit.
- Vous pouvez faire des petits tests préalables entre vous pour vous roder à l'exercice.

> Lexique :

- Procès équitable : le droit à un procès équitable implique le droit à l'égalité devant les tribunaux et cours de justice, le droit à une audition juste, publique et devant un tribunal compétent, indépendant et impartial, le droit d'être informé rapidement des charges qui pèsent sur soi, d'être légalement défendu et jugé sans retard et le droit à voir son verdict réexaminé.
- Procureur : il représente le ministère public, l'accusation au nom de l'intérêt public.
- Avocat commis d'office : avocat désigné par l'État pour défendre un prévenu qui n'a pas les moyens de désigner son propre avocat.

> Si des joueurs vous posent la question, voici quelques cas concrets qui ont inspiré les énoncés :

- Scott Panetti a été diagnostiqué schizophrène en 1978 et hospitalisé à de nombreuses reprises pour divers troubles mentaux. Il s'est défendu lui-même lors de son procès en 1995, habillé en cow-boy et appelant comme témoins John F. Kennedy, Jésus et le Pape. Cela n'a pas empêché sa condamnation à mort.
- Duane Buck est un Afro-américain. À son procès en 1997, un psychologue a affirmé qu'être noir accroît le risque de récidive. Cela a vraisemblablement influencé le jury qui l'a condamné à mort.
- Gerald Marshall a eu un avocat commis d'office négligent. À son procès en 2004, ce dernier n'a pas mentionné comme circonstance atténuante le fait que Gerald était le fils de toxicomanes, qu'il a été placé en famille d'accueil où il a été maltraité toute son enfance et qu'il a été mis à la rue à 18 ans.
- Hank Skinner est dans le couloir de la mort du Texas depuis 1995. En 2013, dans le cadre des appels, il a dû payer une petite partie des tests ADN que l'état ne voulait pas prendre en charge. Ces tests, payés grâce à un fonds de soutien, ont coûté 21 000 \$.



À lire aux joueurs avant les énoncés

- Aux États-Unis, le fonctionnement de la justice est très différent de celui que nous connaissons. Lors d'un procès :

Il y a, d'un côté, le procureur. Il représente l'accusation et il ne présente que les preuves à l'encontre de l'accusé, pour prouver sa culpabilité. Il est en lien avec les services de police pour son enquête et il dispose de moyens financiers importants pour payer des experts, des analyses, etc. au service de son argumentaire.

De l'autre côté, il y a l'accusé. L'accusé doit, lui, réfuter ou affaiblir les arguments de l'accusation pour faire, au minimum, douter de sa culpabilité. Il devra trouver les moyens de financer lui-même une contre-enquête privée ou des expertises. S'il n'a pas d'argent, il aura un avocat commis d'office. Mais, même compétent, cet avocat n'aura de toute façon que des moyens financiers limités.

Un juge fait l'arbitre entre les deux, et c'est un jury populaire qui tranche et prononce la sentence.

- Des énoncés de situations vont à présent vous être lus. Souvenez-vous, à chaque fois que vous pourrez répondre « oui », vous devrez avancer d'un pas, si non restez sur place. Certains énoncés pourront concerner tous les joueurs, d'autres non. À vous d'être bien attentifs et de décider de vos mouvements en fonction des informations disponibles et de celles que vous avez imaginées sur votre personnage.

Chacun imagine son personnage : il n'y a donc pas de bonnes ou de mauvaises réponses mais plutôt des perceptions propres à chacun.

- Les situations présentées ne respectent aucun ordre logique ou chronologique. Sorties du contexte nécessairement plus complexe de la réalité, elles pourraient apparaître caricaturales. Sachez cependant qu'elles sont directement inspirées de cas concrets. Elles visent avant tout à s'interroger sur les liens entre inégalités sociales et économiques et accès à la justice / condamnations à mort.

Énoncés

1. À proximité de la scène de crime, vous étiez 3. Les policiers ont arrêté la personne qui appartient à une minorité ethnique.

Si cette situation peut s'appliquer à vous, faites un pas en avant.

2. Des tests ADN sur des scellés de la scène de crime permettraient de vous innocenter. Ils coûtent 15 000 \$.

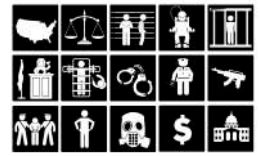
Si vous n'avez pas assez d'argent pour payer, faites un pas en avant.

3. En l'absence d'une famille proche et d'un carnet d'adresses fourni (camarades de classe, collègues, etc.), vous n'avez pas accès à un réseau de personnes susceptibles de se mobiliser pour vous aider.

Si cette situation peut s'appliquer à vous, faites un pas en avant.

4. On vous a parlé d'un bon avocat privé. Pour votre affaire, il demande 90 000 \$.

Si vous n'avez pas assez d'argent pour payer, faites un pas en avant.



5. Pas le choix, vous avez un avocat commis d'office parce que vous n'avez pas d'argent. Il est peu motivé car mal payé par l'État. Il n'a pas parlé des circonstances atténuantes qui auraient probablement convaincu le jury de ne pas vous condamner à mort.
Si cette situation peut s'appliquer à vous, faites un pas en avant.
6. Pour 3 000 \$ des experts médicaux prouveront que vous ne pouvez pas avoir assassiné vos voisins parce que vous étiez dans un état léthargique après avoir pris des psychotropes (médicaments, drogues, etc.)
Si vous n'avez pas assez d'argent pour payer, faites un pas en avant.
7. Vous êtes étranger(ère). Vous demandez à appeler votre ambassade pour qu'elle vous aide à vous défendre. Les policiers qui vous ont arrêté(e) font la sourde oreille.
Si cette situation peut s'appliquer à vous, faites un pas en avant.
8. Le gouverneur de l'état est un fervent défenseur de la peine de mort, soupçonné de proximité avec des suprémacistes blancs.
Si vous pensez faire partie des personnes que ce gouverneur n'envisagera jamais de gracier, faites un pas en avant.
9. Une vidéo de surveillance vous montre très clairement en train de tuer par balle des dizaines de clients dans un supermarché. De nombreux survivants sont prêts à témoigner contre vous.
Avoir ou non des moyens financiers ne changera rien pour vous dans cette situation. Si c'est ce que vous pensez, faites un pas en avant.
10. Dans la presse, ils disent que, dans beaucoup d'affaires, des preuves présentées comme scientifiquement irréfutables ne l'étaient pas. Un bon enquêteur privé pourrait peut-être démontrer que c'est ce qui vous est arrivé.
Si vous n'avez pas assez d'argent pour payer, faites un pas en avant.
11. Un psychologue, appelé en tant qu'expert à la barre, affirme au jury que les noirs, les latinos et les personnes avec des problèmes mentaux sont, par nature, dangereux et plus enclins à récidiver.
Si vous faites partie des personnes que cet avis d' « expert » peut faire condamner, faites un pas en avant.
12. On dit que vous êtes malade mental. Cependant vous avez bien l'intention de vous défendre sans l'aide d'un avocat. Vous appelez J.F. Kennedy, Mickey Mouse et Mickaël Jackson pour vous défendre à la barre.
Si cette situation peut s'appliquer à vous, faites un pas en avant.
13. Votre famille n'a pas eu les moyens de faire le trajet (700\$) pour vous soutenir au procès. La situation est trop dure à supporter pour vous : vous explosez, et le jury se fait une mauvaise opinion de vous...
Si cette situation peut s'appliquer à vous, faites un pas en avant.

CARTES

« PROFIL »



01

PROFIL

Livreur de pizzas jamaïcain, j'ai caché lors de mon entretien d'embauche mes récentes condamnations pour trafic de drogue.



02

PROFIL

Leader d'un mouvement afro-américain pour les libertés civiles, je finance l'organisation de manifestations contre la discrimination pratiquée par les tribunaux américains envers les accusés à la peau noire.



03

PROFIL

Née au Yémen, j'ai été arrêtée peu après l'émission du décret de Trump qui interdit l'accès des musulmans ressortissants de sept pays, aux Etats-Unis.



04

PROFIL

Immigré hispanique, le propriétaire de la chambre de 6m² que je loue me la fait payer très cher sous menace de dénoncer ma situation irrégulière à la police.



05

PROFIL

Agent commercial en Californie pour des entreprises d'énergie solaire, je subviens aux besoins de la famille. Ma femme est au foyer pour s'occuper de nos deux enfants, dans notre pavillon près de San Diego



06

PROFIL

Né aux États-Unis de parents cubains, j'ai décroché une bourse d'excellence pour mes études.



07

PROFIL

Mère d'une petite fille métisse, je jongle entre les petits boulots pour subvenir à ses besoins.



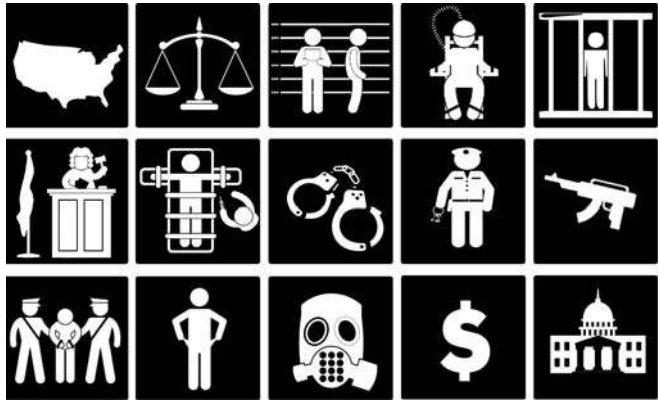
08

PROFIL

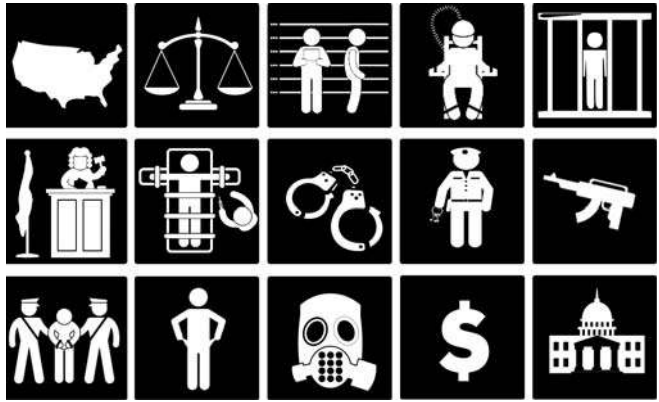
Fils de diplomates américains, j'ai été condamné à deux reprises pour avoir renversé des piétons alors que je conduisais en état d'ivresse.



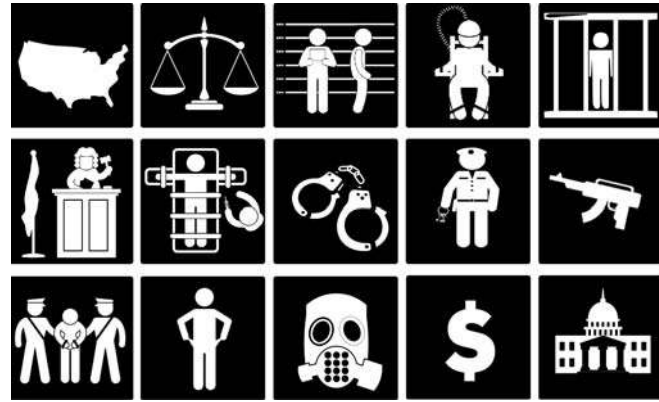
ACAT
France



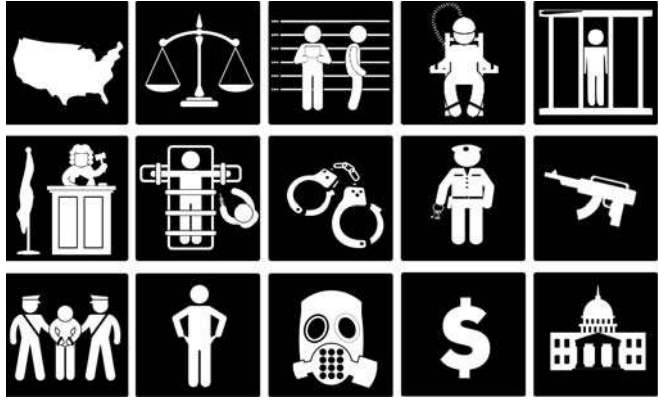
ACAT
France



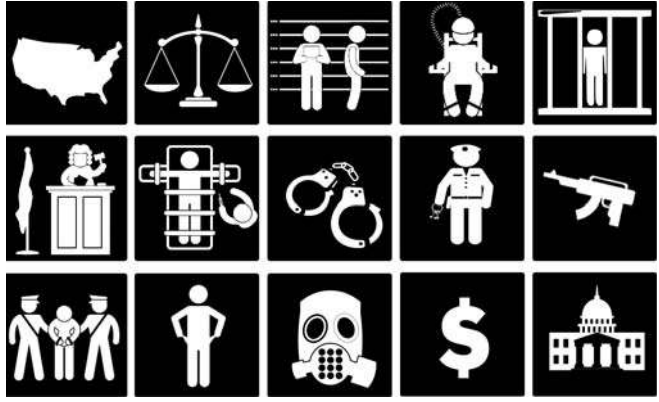
ACAT
France



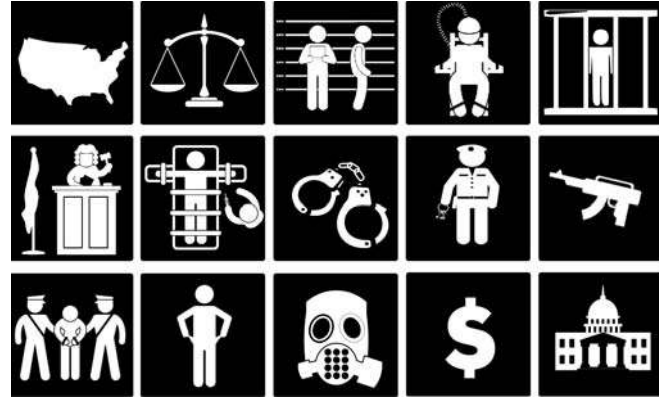
ACAT
France



ACAT
France



ACAT
France



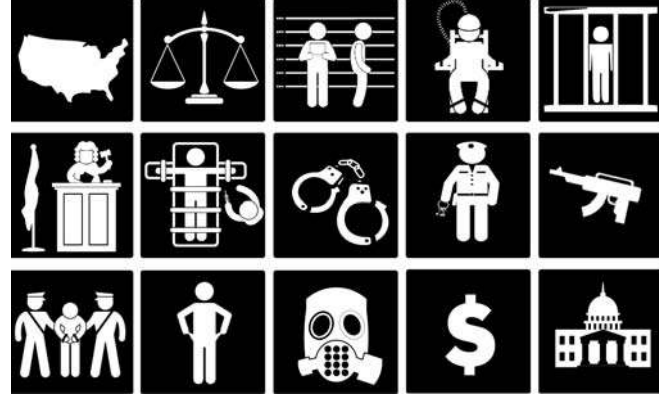
ACAT
France



ACAT
France



ACAT
France



09

PROFIL

Agent de propreté, je dois faire deux heures de trajet chaque jour depuis mon quartier pauvre pour aller travailler dans une banlieue chic de Miami.



10

PROFIL

Conseillère bancaire divorcée, j'ai veillé à ce que mes deux filles aillent à l'université mais c'est leur papa qui paie leurs études



11

PROFIL

Diplômée de l'Université de Harvard, je rembourse depuis 2 ans un prêt de 50 000\$: ma famille, restée en Colombie, ne pouvait financer mes études.



12

PROFIL

Membre du Parti Républicain américain et de la « National Association for the Advancement of White people », j'ai un compte bancaire aux îles Caïmans.



13

PROFIL

Serveuse dans le restaurant mexicain de mes parents le week-end, j'aspire à devenir professeure d'histoire.



14

PROFIL

Issu d'une communauté noire, je suis accro au crack depuis l'âge de 18 ans, ce qui m'empêche d'avoir accès à un logement décent.



15

PROFIL

Il y a deux ans mon mari et moi avons ouvert une petite épicerie à Miami qui fonctionne assez bien.



16

PROFIL

À 55 ans, je vis dans la rue depuis mon licenciement d'une usine de conserves à Détroit, où j'ai travaillé depuis mon arrivée aux États-Unis.



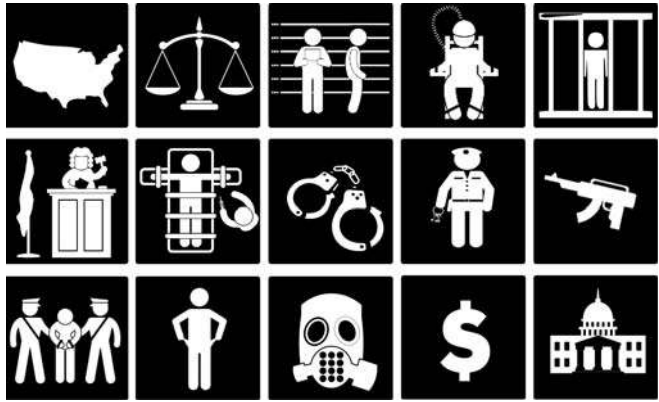
17

PROFIL

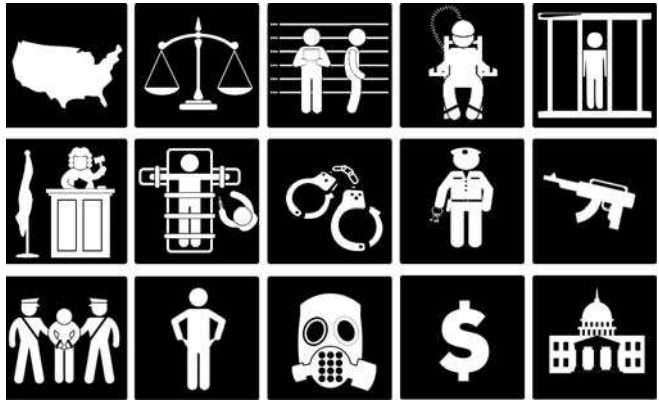
Issue d'un quartier défavorisé, j'ai un Quotient Intellectuel (QI) très élevé et je travaille très dur à l'université pour devenir la 2ème femme noire neurochirurgienne aux États-Unis.



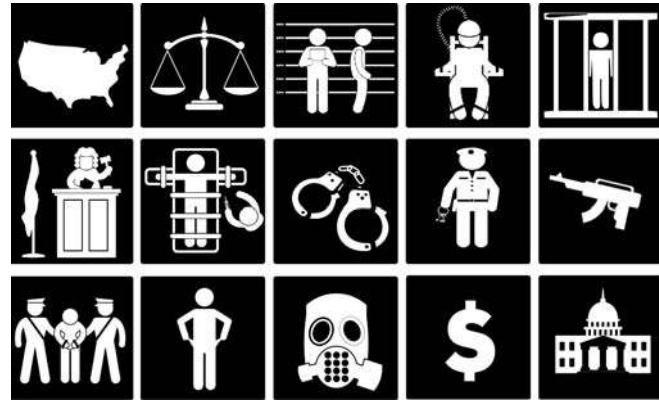
ACAT
France



ACAT
France



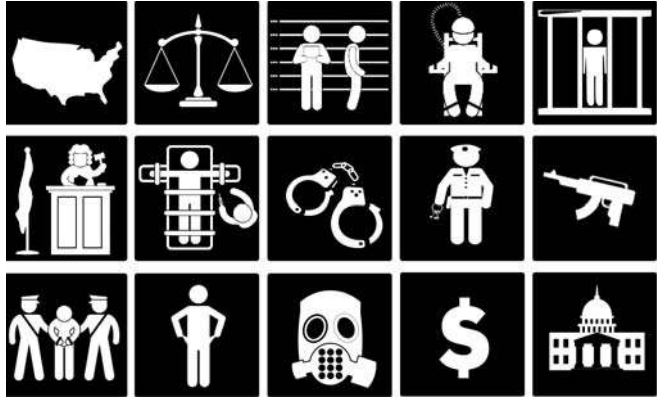
ACAT
France



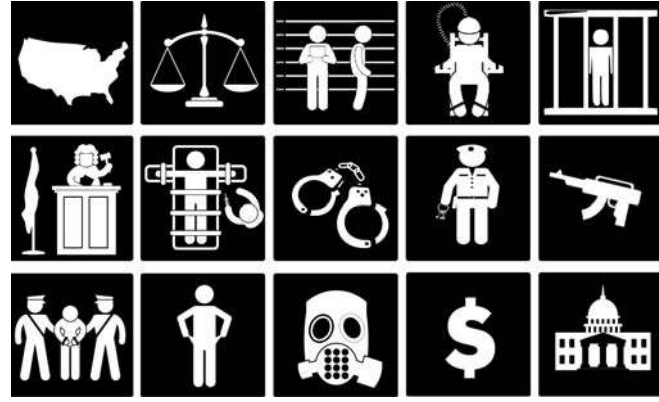
ACAT
France



ACAT
France



ACAT
France



ACAT
France



ACAT
France



ACAT
France



18

PROFIL

Depuis 10 ans, je déjeune chaque dimanche midi avec mes parents lorsqu'ils me rendent visite à l'hôpital psychiatrique de ma ville natale dans l'Alabama.



19

PROFIL

J'ai beau avoir réussi à traverser le mur depuis le Mexique, je n'arrive pas à trouver un travail et je vis toujours chez des amis.



20

PROFIL

À 30 ans, je ne travaille pas et vis de l'héritage de mon grand-père, PDG d'un grand groupe pétrolier américain.



21

PROFIL

Arrivé aux États-Unis il y a deux ans, je parle très mal anglais et peine à trouver un travail stable.



22

PROFIL

Sujet à des troubles du comportement, j'ai passé un test de Quotient Intellectuel (QI) concluant à une déficience intellectuelle.



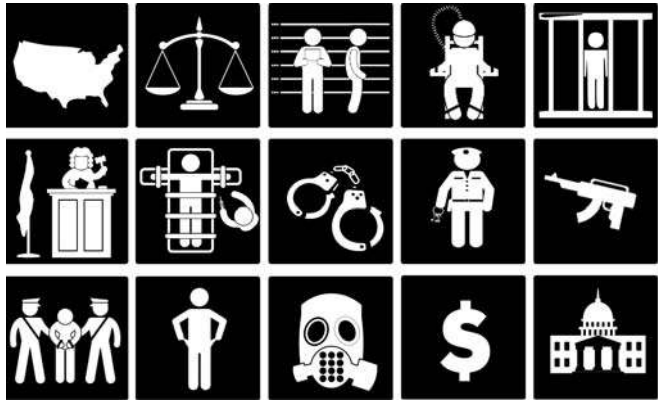
23

PROFIL

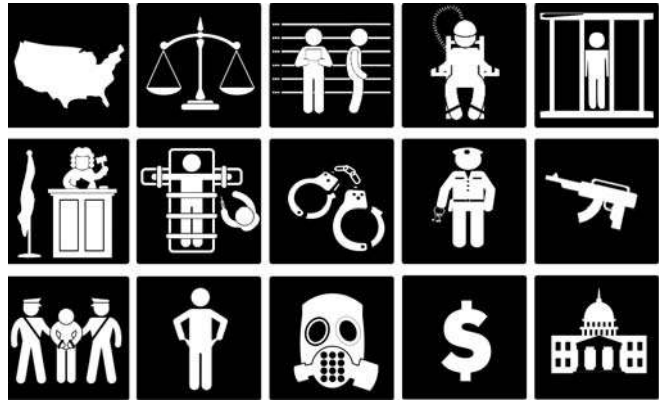
Femme au foyer, je m'occupe de mes enfants pendant que mon mari voyage pour son travail en Chine, d'où nous sommes originaires.



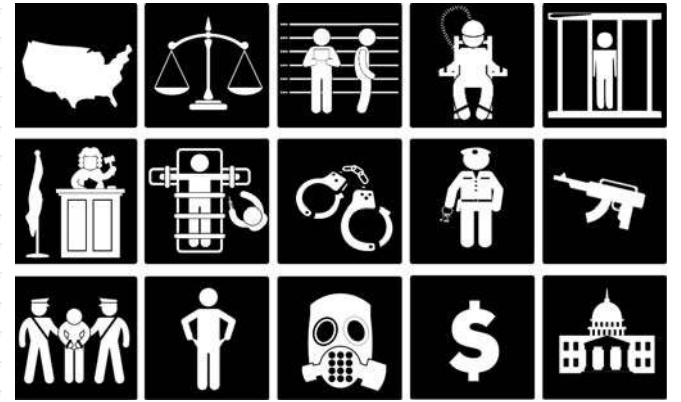
ACAT
FRANCE



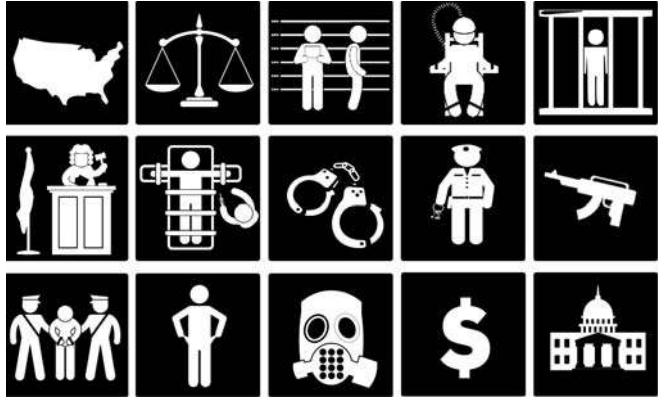
ACAT
FRANCE



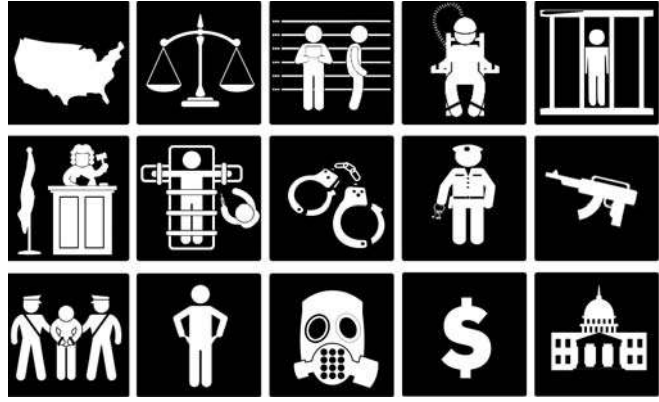
ACAT
FRANCE



ACAT
FRANCE



ACAT
FRANCE



ACAT
FRANCE

